

MÉMO tri

A partir du 1^{er} Janvier 2023
**TOUS LES EMBALLAGES
 SE TRIENT**



JOURS DE COLLECTE

L M M J V



○ Semaine paire
 ○ Semaine impaire



○ Semaine paire
 ○ Semaine impaire

TOUS LES EMBALLAGES

Bouteilles et flacons en plastique



Emballages en alu et en acier
 et petits emballages en métal



Emballages en carton
 et briques alimentaires



NOUVEAU !

- + Sacs, sachets et filets,
- + Pots, boîtes et barquettes,
- + Films et suremballages,



Consignes :

- Les emballages sont :
- vidés
- non lavés
- non imbriqués
- en vrac dans le bac

LE COMPOSTABLE



Épluchures de fruits et légumes, marc de café, sachets de thé, coquilles d'œufs, ...

Rappel !

Le tri des biodéchets
 à partir du 1^{er} janvier
 2024

LES DÉCHETS RÉSIDUELS



Restes alimentaires (non compostables),
 Déchets d'entretiens ménagers (sacs aspirateurs, litières animaux, vieilles éponges),
 Déchets d'hygiène (Coton-tiges, rasoirs, brosses à dents, couches, mouchoirs...)

Consignes :

Les déchets doivent
 être déposés dans un
 sac bien fermé dans
 le bac